

PROGRAMME "MOBILITÉ EN PARTAGE"

EMMAÛS FRANCE



Le projet

Porté par le service Innovation d'Emmaüs France, par les Ateliers du Bocage, sous l'impulsion et avec le soutien de la Fondation PSA, cette expérimentation vise à mettre en place un système de mobilité répondant aux besoins :

- > des salariés en insertion en difficulté sur la mobilité
- > des ménages précaires
- > des entreprises sur les territoires ruraux et en tension sur le recrutement

Pour ceci, le programme propose une flotte de véhicules en autopartage, un système de covoiturage territorial, des prêts de vélos électriques et un programme de formation à la mobilité.

L'évaluation de cette expérimentation montre qu'un modèle économique pérenne est possible pour un tel système de mobilité inclusive.

À terme, Emmaüs France vise la diffusion de ce dispositif à d'autres structures et d'autres territoires et donc l'accroissement du nombre de personnes soutenues !



L'évaluation

66 utilisateurs des services mobilité

18 mois de mai 2019 à octobre 2020

Les outils

3 questionnaires à destination des usagers des services mobilité (première utilisation, 4 mois après et 8 mois après)

1 outil de reporting permettant de suivre l'activité

Des entretiens semi directifs auprès des partenaires du programme

70% d'entre eux n'ont pas le permis de conduire

53,5% n'ont pas le budget pour acheter un véhicule

49% n'ont pas le budget pour passer leur permis

L'enjeu mobilité

77% pour qui le transport domicile/travail est complexe



« Quelqu'un qui n'a pas de voiture peut s'inscrire en agence d'interim, mais on n'aura sans doute pas de poste à lui proposer ».

Principaux résultats

POUR LES SALARIÉS EN INSERTION

FACILITER L'ACCÈS ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

74,4% des usagers déclarent qu'ils auraient eu des difficultés organisationnelles et/ou financières pour maintenir leur emploi

12,8% des usagers déclarent qu'ils n'auraient pas pu maintenir leur emploi sans la solution mobilité

21% des usagers estiment qu'ils ont pu trouver un emploi grâce à la solution mobilité

FACILITER, SÉCURISER ET CONFORTER L'AUTONOMIE

10 personnes ont pu bénéficier des évaluations à la conduite

Dont **6** personnes ont pu bénéficier de cours de conduite

15 personnes ont pu bénéficier de formations liées à la mobilité

3 personnes ont pu bénéficier du perfectionnement à la conduite

2 personnes ont pu bénéficier d'une initiation au code de la route

FAVORISER LA CONFIANCE EN SOI ET LE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL

« J'avais peur de conduire, et la formation au permis m'a aidé à retrouver confiance en moi ».

97% des usagers déclarent que la solution de mobilité a contribué à leur bien être au travail*

* (moins de tensions familiales liées au partage des outils mobilité, moins de tensions budgétaires, moins de gestion organisationnelle de la mobilité, etc.).

PERMETTRE LA RÉDUCTION DES COÛTS

81% des usagers déclarent que la solution de mobilité leur a permis de faire des économies

environ **250 € de coûts évités par an et par personne** dus à la baisse du coût des transports

POUR LES ENTREPRISES

RENFORCER LES CAPACITÉS DE RECRUTEMENT

Des solutions de mobilité qui agissent comme leviers de recrutement :

27 personnes ont pu être recrutées plus facilement grâce aux solutions de mobilité selon les accompagnateurs sociaux des Ateliers du Bocage

« Les entreprises sont vraiment en recherche de personnes ici, mais n'ont pas de solutions mobilité et peinent parfois à recruter ».

RÉDUIRE LE RETARD DES EMPLOYÉS

Mettre en place une solution de mobilité entraîne moins de retards, d'absences et de temps d'attente :

46% des personnes interrogées déclarent être moins en retard au travail



360 h de retard évitées grâce à la solution mobilité (par an)

PERMETTRE LA RÉDUCTION DES COÛTS

30 079 € de coûts évités en recrutement pour les Ateliers du Bocage, par an



POUR LE TERRITOIRE

RENFORCER LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Le programme Mobilité en Partage a favorisé le développement d'une approche territoriale intégrée en matière de mobilité :

« Les Ateliers du Bocage ont bien mis en place les synergies des acteurs, c'est pour cela que ça a pris ».

« Clairement, c'est grâce aux Ateliers et à Emmaüs France qu'il y a eu une dynamique mobilité ».

POUR LA SOCIÉTÉ

IMPACTS ÉCONOMIQUES



573 300 € d'impacts économiques*

* Ce premier résultat a été mesuré sur une période correspondant à l'année de lancement de solutions de mobilité. Il est marqué par l'arrêt de l'activité des Ateliers Du Bocage à cause du confinement

Coûts sur une année : **272 K€**

Bénéfices sur une année : **573 K€**

x 2.1

ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL

96 K€ - 17%
« - Consommation sur le territoire
- Baisse de l'impact des déplacements »

ENTREPRISES

293 K€ - 51%
« - Recrutement
- Meilleure Productivité
- Baisse du retard »

SALARIÉS

95 K€ - 17%
« - Formation prise en charge
- Maintien du pouvoir d'achat »

PUISSANCE PUBLIQUE

89 K€ - 15%
« - Coûts évités en prestations sociales et coûts indirects »

ENTREPRISES

181 K€ - 67%
« - Investissement véhicules
- Frais de gestion »

PUISSANCE PUBLIQUE

91 K€ - 33%

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

En considérant les baisses d'émissions en CO2 grâce au recours au covoiturage ou VAE par rapport à une solution de type voiture individuelle (en comptant l'ensemble du cycle de vie), nous estimons que le dispositif a permis d'éviter les émissions en CO2 de près de **18 voitures individuelles en mobilisant 5 voitures au quotidien**

5 voitures mobilisées au quotidien pour le covoiturage ou VAE au lieu de **18** voitures individuelles

L'évaluation de l'utilité sociale et économique du projet-pilote "Mobilité en partage" a été conduite en coopération avec :

